

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00635 Numéro SIREN : 789 301 553 Nom ou dénomination : 3 EMPREINTES
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2022 sous le numéro de dépôt 6656

3 EMPREINTES,

Société par actions simplifiée

au capital de 30000 €,

Siège social : Vacheresse 07580 Berzème

RCS Aubenas n° 789 301 553

Procès-Verbal en date du 20 mai 2019

AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

Vingt mai deux mille dix neuf,

Les associés de la société 3 EMPREINTES, société par actions simplifiée au capital de 30000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Vacheresse 07580 Berzème, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- M. BERTHIER Gaël à concurrence de 10 000 parts.
- M. DELDON Jérôme à concurrence de 10 000 parts.
- M. ORCEL Vincent à concurrence de 10 000 parts.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par M. BERTHIER Gaël, associé de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 :

- Affectation du résultat ;

1ÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 845 euros de la manière suivante :

Vo GRS

Bénéfice de l'exercice

845 euros

Absorption des pertes antérieures

845 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

Par décision unanime l'ensemble des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par l'ensemble des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

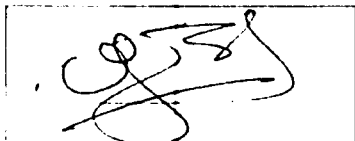
Fait en 3 originaux,

À Berzème

Le 20 mai 2019

Les Associés

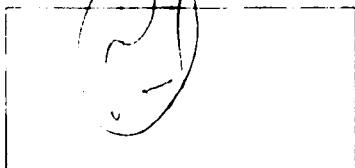
M. Gaël BERTHIER



M. Jérôme DELDON



M. Vincent ORCEL



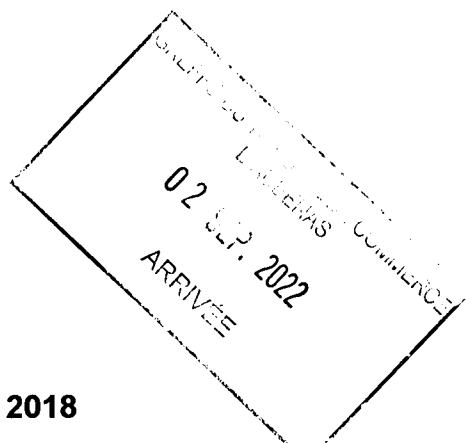
3 EMPREINTES,

Société par actions simplifiée

au capital de 30000 €,

Siège social : Vacheresse 07580 Berzème

RCS Aubenas n° 789 301 553



Procès-Verbal en date du 19 mai 2018

AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

Dix neuf mai deux mille dix huit,

Les associés de la société 3 EMPREINTES, société par actions simplifiée au capital de 30000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Vacheresse 07580 Berzème, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- M. BERTHIER Gaël à concurrence de 10 000 parts.
- M. DELDON Jérôme à concurrence de 10 000 parts.
- M. ORCEL Vincent à concurrence de 10 000 parts.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par M. BERTHIER Gaël, associé de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 :

- Affectation du résultat ;

1ÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 845 euros de la manière suivante :

Vo GRSD

Bénéfice de l'exercice

845 euros

Absorption des pertes antérieures

845 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

Par décision unanime l'ensemble des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par l'ensemble des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

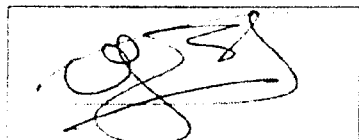
Fait en 3 originaux,

À Berzème

Le 19 mai 2018

Les Associés

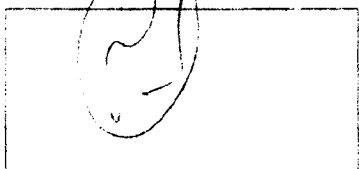
M. Gaël BERTHIER



M. Jérôme DELDON



M. Vincent ORCEL





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Identification

M Berthier Gael
Hameau Vacheresse
Berzeme
FRANCE

N° d'adhérent : 20131140014747

Pour le compte de :

SAS 3 EMPREINTES

789 301 553

VACHERESSE

07580 BERZEME

Période déclarée : 2018

Date limite de dépôt : 18/05/2019

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 13

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - Adresse du siège social

Complément de distribution

Lieu-dit, hameau **Vacheresse**

Code postal

07580

Ville **BERZEME**

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à

33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

0

Bénéfice imposable à 15%

845

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité
informatisée ?

Non

Si oui, veuillez indiquer le logiciel
utilisé

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

X

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	9 999	9 999	0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles			0
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	9 999	9 999	0
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement	10 889		10 889
Disponibilités	15 158		15 158
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	26 047	0	26 047
TOTAL GENERAL (I + II)	36 046	9 999	26 047

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	30 000
Report à nouveau	-4 798
Résultat de l'exercice	845
TOTAL I	26 047
3 - Dettes	
TOTAL III	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	26 047

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE		
Produits d'exploitation	Exercice N	
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	640 1 929
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		1 929
Charges d'exploitation		
Variation de stock (<i>matières premières et approvisionnements</i>)		1 193
Impôts, taxes et versements assimilés		81
Total des charges d'exploitation (II)		1 274
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		655
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	190
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		845
B - RÉSULTAT FISCAL		
	Bénéfice	Déficit
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		0
Déficits antérieurs reportables	4 798	845
	dont imputés sur le résultat	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		0

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Fonds commercial				0	
Autres	9 999			9 999	
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles				0	
TOTAL rubrique I	9 999	0	0	9 999	0

II - AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	9 999	0	0	9 999

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	4 798
Déficits imputés	845
Déficits reportables	5 643
TOTAL des déficits restant à reporter	5 643

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée	258
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	42

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

TOTAL 1

1 020

1 020

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

1 020

Composition du capital social

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	30 000
---	----------	--	---------------

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Mr			
	Nom et prénom	BERTHIER Gaël		Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	10 000		Pourcentage de détention	33,33%
	Date de naissance	02/10/1980		Pays de naissance	France
	Code postal de naissance	07500		Commune de naissance	Guilherand Granges
	Numéro, type et nom de voie	5 route des Mines			
	Code postal	07000		Ville	PRIVAS
2	Titre	Mr			
	Nom et prénom	ORCEL Vincent		Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	10 000		Pourcentage de détention	33,33%
	Date de naissance	13/12/1969		Pays de naissance	France
	Code postal de naissance	26200		Commune de naissance	Montélimar
	Numéro, type et nom de voie	Clos des Combalets			
	Code postal	07150		Ville	LABASTIDE DE VIRAC
3	Titre	Mr			
	Nom et prénom	DELDON Jérôme		Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	10 000		Pourcentage de détention	33,33%
	Date de naissance	07/08/1982		Pays de naissance	France
	Code postal de naissance	43000		Commune de naissance	LE PUY EN VELAY
	Numéro, type et nom de voie	13 rue de l'église			
	Code postal	07130		Ville	SOYONS

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

☒ X

**Obligation déclarative Incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter
du 31/12/2018)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

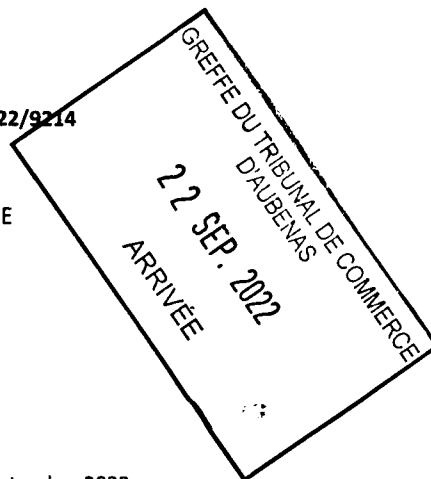
X



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / LPS / 2022/9214

3 EMPREINTES
Vacheresse
07580 BERZÈME



Aubenas, le 2 septembre 2022

Nos références : C1_BIL * 2012B00635 * LPS * 2022/9214 * 789301553

Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/12/2018

Entreprise : 3 EMPREINTES

RECLAMATION DE PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- Merci de modifier la date de tenue de l'AG qui ne peut être antérieure à l'exercice clos.

Veillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,85 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.

Le greffier



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / LPS / 2022/9214

3 EMPREINTES

Vacheresse

07580 BERZÈME

Aubenas, le 2 septembre 2022

Nos références : C1_BIL * 2012B00635 * LPS * 2022/9214 * 789301553

Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/12/2018

Entreprise : 3 EMPREINTES

RECLAMATION DE PIECES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- **Merci de modifier la date de tenue de l'AG qui ne peut être antérieure à l'exercice clos.**

Veuillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,85 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.

Le greffier